

Cession avortée d'Africanews : Euronews demande le séquestre judiciaire du million d'euros versé par Sipromad

Euronews et Sipromad poursuivent leur bataille juridique dans le cadre de l'échec de la cession d'Africanews, filiale d'Euronews, au groupe malgache en 2019.

En vue d'une audience prévue le 12 janvier 2021 au tribunal de commerce de Paris, **Euronews** réclame la confirmation de mise sous séquestre entre les mains du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris d'une somme de 1 million d'euros versée par Sipromad sur un compte Euronews de la **Caisse d'épargne Rhône-Alpes** à l'issue des négociations initiales, en août 2020.

Cette somme figure toujours sur un compte de la Caisse d'épargne, qui réclame elle aussi le séquestre judiciaire. De son côté, Sipromad, qui agit conjointement avec sa filiale **Phenixya** (ex-**Thomson Broadcast**), en réclame la rétrocession.

La chaîne Euronews, basée à Lyon, est détenue à plus de 80 % par le milliardaire égyptien **Naguib Sawiris**. Dans cette affaire, elle est défendue par **Huvelin & Associés** et **DB avocat** (**Dominique Bordes**, associé chez **Rossi Bordes**).

Le groupe Sipromad est représenté par **Christophe Ayela**, du cabinet **Szpinier Toby Ayela Semerdjian**; et la Caisse d'épargne par **Virginie Trehet** et **Aude Manterola**, de **Selas Fiducial Legal By Lamy**.

Pour rappel, l'an dernier, au terme d'une négociation entre **Ylias Akbaraly**, patron de Sipromad, et Euronews, la chaîne devait céder à 100 %, le 20 août 2019, sa filiale africaine, basée en partie à Pointe-Noire, au Congo.

Selon Euronews, le jour dit, Sipromad n'a pas honoré son engagement de rachat d'Africanews pour 7,5 millions d'euros, qui était couplé avec une augmentation de capital de 2 millions d'euros d'Euronews (pour 1 % du capital social) souscrite par Phenixya. Et ce après que le groupe malgache a indiqué, le 20 août 2019, n'avoir pas pu réunir les 9,5 millions d'euros nécessaires.

Comme gage de sa volonté, Sipromad a versé, le 21 août 2019, 1 million d'euros sur le compte de la Caisse d'épargne. Le groupe malgache dit considérer cette somme comme un acompte dont il réclame la restitution par une assignation d'Euronews au tribunal de commerce de Paris.

Depuis, Euronews, pour sa part, estime que la somme ne peut être vue que comme une garantie et non un acompte, l'opération de cession ayant échoué du fait de Sipromad. Elle demande donc la mise sous séquestre en attendant que l'affaire soit jugée sur le fond.

Depuis, selon les conseils d'Euronews, dans une logique « d'inversion des rôles », Sipromad et sa filiale ont voulu « dissimuler la gravité de leurs manquements et imputer à Euronews l'échec de l'opération ».

En parallèle, Euronews a assigné la Caisse d'épargne en intervention forcée pour s'assurer du devenir de la somme, la banque ayant été mise en demeure par Sipromad, le 20 novembre, de lui restituer les fonds.